



REPUBLIQUE DU BENIN



...@@@...

MINISTRE D'ETAT CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (MECESRS)

.....@@@.....

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)

....@@@....

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION (FASEG)

.....@@@.....

MEMOIRE DE LICENCE PROFESSIONNELLE

....@@@....

OPTION : ECONOMIE

FILIERE : ECONOMIE-APPLIQUEE

THEME

**POLITIQUE BUDGETAIRE ET
INVESTISSEMENT PRIVE AU BENIN**

Réalisé par :

Prosper Christ-roi GBEKE & Léon TCHEGNON

Maître de stage :

Charles YEHOUENOU

Maître de mémoire

Dr Hilaire G. HOUENINVO

Enseignant à la FASEG

Année académique : 2015-2016

AVERTISSEMENT

**LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION
N'ENTTEND DONNER AUCUNE APPROBATION, NI
IMPROBATION AUX OPTIONS EMISES DANS CE MEMOIRE,
ELLES DOIVENT ETRE CONSIDERES COMME PROPRES A
LEURS AUTEURS**

DEDICACE 1

Je dédie ce mémoire :

- ❖ A ma chère mère **SOFIADAN Adèle**
- ❖ A mon feu père **GBEKE Alowadé** (paix à son âme)
- ❖ A mes frères et sœurs
- ❖ A mon **pasteur David AKESSE**, fondateur de l'église **MEcDA**
- ❖ A mes grands frères **Kodjovi, Alphonse et Yaovi**

GBEKE Prosper

DEDICACE 2

Je dédie ce mémoire :

- ❖ A ma mère BESSANVI Noëllie
- ❖ A mon père TCHEGNON Guima
- ❖ A mes frères et sœurs

TCHEGNON Léon

REMERCIEMENTS

Nous tenons sincèrement à remercier :

- Notre maitre de mémoire, **Dr HOUENINVO G. Hilaire** enseignant à la FASEG/UAC, malgré ses multiples préoccupations a accepté de diriger ces travaux de recherche. Sa simplicité, son humilité, ses conseils et son amour du travail bien fait, ont été pour nous une source de réconfort intellectuel et morale ;
- Tous les enseignants et le personnel administratif de la FASEG /UAC pour avoir participé à notre formation ;
- Mr le Directeur général de la DGAE, **Aristide MEDENOU** pour nous avoir reçu en tant que stagiaires ;
- Mr **Charles YEHOUENOU**, notre maitre de stage ainsi qu'à tous les collaborateurs de la DGAE pour leurs conseils ;

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

CCIB	: Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
CEDEAO	: Communauté Economique Des Etats de L'Afrique de l'Ouest
CFA	: Communauté (Coopération) Financière d'Afrique
DA	: Direction des Assurances
DGAE	: Direction Générale des Affaires Economique
DGCPE	: Direction de la Gestion et du Contrôle et du Portefeuille de l'Etat
DIR	: Direction d'Intégration Régionale
DPC	: Direction de la Prévision et de la Conjoncture
DPE	: Direction de Promotion Economique
FBCF	: Formation Brute de Capital Fixe
FMI	: Fond Monétaire International
INSAE	: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
MCE	: Modèle à Correction d'Erreur
MCO	: Moindre Carré Ordinaire
MEF	: Ministère de l'Economie et des Finances
OMC	: Organisation Mondiale du Commerce
PAS	: Programme d'Ajustement Structurel
PIB	: Produit Intérieur Brut
PVD	: Pays en Voie de Développement
SA	: Service de l'Audit
SAF	: Service Administratif et Financier
SAFPG	: Service des Affaires Administratives, Finances, Politiques et Juridiques
SC	: Service de Contrôle
SCESF	: Service de la Coopération , des Etudes, des Statistiques et de la Formation
SCG	: Service de Contrôle et de Gestion
SCRE	: Service Chargé de la Coordination des Reformes Economiques
SDIE	: Service de la Diffusion de l'Information Economique
SEC	: Service des Echanges Commerciaux
SEE	: Service des Etudes de l'Environnement des Entreprises
SER	: Service des Etudes et de la Réglementation

SES	: Service des Etudes Statistiques
SI	: Service Informatique
SPCNPE	: Secrétariat Permanent du Comité National de Politique Economique
SPEF	: Service de la Programmation Economique et Financière
SPS	: Service des Politiques Sectorielles
SRA	: Service de la Réglementation et des Agréments
SRSAI	: Service de la Réglementation et du Suivi des Accords Internationaux
SSBAC	: Service du Suivi Budgétaire et de l'Analyse conjoncturelle
SVAR	: Structural Vector auto Regressive
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africain
USA	: Etats Unis d'Amérique
VAN	: Valeur Actualisée Nette
VAR	: Vector auto Regressive

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE1 : CADRE INSTITUTIONNEL ET THEORIQUE DE L'ETUDE.....	3
Section 1 : Cadre institutionnel de l'étude	3
Section 2 : Cadre théorique de l'étude	11
CHAPITRE 2: CADRE METHODOLOGIQUE ET PRESENTATION DES RESULTATS	21
Section 1 : Cadre méthodologique de l'étude	21
Section 2 : Présentation et analyse des résultats	27
CONCLUSION.....	36
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	37
ANNEXES	x
TABLE DES MATIERES	xvii

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Résumé des signes attendus des différentes variables. 23

Tableau 2: Synthèse des résultats du test de stationnarité sur les variables et des résultats de l'ordre d'intégration. 31

Tableau 3: Synthèse des résultats de l'estimation du modèle. 32

Tableau 4: Synthèse du test d'omission des variables de Ramsey..... 32

Tableau 5: Synthèse des résultats du test de significativité des variables..... 33

Tableau 6: Récapitulatif des résultats des tests sur la nature des résidus du modèle. 33

LISTE DES GRAPHES

Graphique 1: Evolution de l'investissement privé de 1985 à 2014..... 27

Graphique 2 : Evolution de l'investissement public de 1985 à 2014..... 28

Graphique 3 : Evolution du taux d'intérêt réel..... 29

Graphique 4: Evolution comparative de l'investissement privé et de l'investissement public de 1985 à 2014. 29

Graphique 5: Evolution comparative de l'investissement privé et du taux d'intérêt réel de 1985 à 2014. 30

RESUME

Le présent travail analyse l'effet de la politique budgétaire sur l'investissement privé au Bénin. L'étude couvre la période de 1985 à 2014 soit 29 observations.

L'approche méthodologique utilisé consiste à régresser l'investissement privé sur l'investissement public, taux d'intérêt réel, recettes fiscales, taux de croissance de la population. Il ressort des estimations effectuées au seuil de 5% que l'investissement public à un effet négatif et non significatif sur l'investissement privé. Par contre, seul le taux d'intérêt réel explique une grande partie de l'investissement privé. Le taux d'intérêt réel a un effet positif et significatif au seuil de 10% sur l'investissement privé. Ainsi, une augmentation d'un pourcentage de 10% du taux d'intérêt réel entraîne une augmentation d'un pourcentage de 425,328% de l'investissement privé.

Mots clés : Politique budgétaire ; Investissement privé

INTRODUCTION

Depuis 1990, le Bénin a opté pour le libéralisme économique. Mais, 23ans après, le pays demeure un des plus pauvres de la planète avec un secteur privé embryonnaire et une prééminence du secteur informel. L'économie reste largement unijambiste avec une forte concentration des efforts du gouvernement sur la filière toujours moribonde.

Depuis 2012, le Bénin a renoué avec une croissance établie à 5,4% selon les statistiques officielle rendues publique par le ministère de l'économie et des finances en Mars 2013. Cela fait suite à une décennie au cours de laquelle, la croissance économique a oscillée au tour de 4% depuis 2000. La période a été de 2,9% et 2,6% respectivement en 2005 et 2010. Cette tendance à l'amélioration des performances économiques devraient se maintenir en 2013 avec un taux de croissance estimé entre 5% et 5,5%.

A travers divers document de politique économique, le Benin se réclame être un pays agricole qui ambitionne, de par sa situation géographique, de devenir un « hub régional de négoce et services à valeur ajoutée ». Pour l'instant, la réalité est encore de ces rêves. Les infrastructures de base (énergie, transport, télécommunication, etc.) et les politiques nécessaires pour accompagner la concrétisation de telle ambition reste encore très embryonnaire et souvent en parfait inadéquation par rapport aux ambitions affichées. En 2010, la politique budgétaire était axée sur le renforcement des infrastructures de base.

Nul ne peut parler de la croissance économique d'un pays sans passer par le développement de l'investissement privé. En effet, on constate que le taux moyen de l'investissement au Benin sur la période de 2000-2005 est de 19,4% alors que sur cette même période ce taux avoisine 30% dans les pays asiatique qui sont la référence en matière de croissance économique actuellement. C'est pourquoi la différente stratégie de réduction de la pauvreté doit recourir à des interventions sur l'investissement en vue de relever le taux de croissance économique, condition nécessaire mais pas suffisante pour assurer le bien-être sociale. Les initiatives privées doivent être encouragé par l'Etat à travers sa politique budgétaire afin d'accélérer le rythme de croissance et de parvenir sur une durée raisonnable à l'amélioration des conditions de vie des populations.

L'investissement privé joue un rôle capital dans le renforcement des capacités productives. En 2009, les mesures inscrites dans la loi de finance étaient orientés vers la dynamisation du

secteur privé. Il s'agissait de doter le pays d'un système fiscal attractif pour les investisseurs en vue de l'émergence d'un environnement des affaires de classe internationale.

Au regard des relations entre la politique budgétaire et l'investissement privé ci-dessus évoquées, nous nous proposons de travailler sur le thème « **La politique budgétaire et l'investissement privé au Bénin** ». Le développement de ce thème de notre mémoire, les analyses et commentaires que nous ferons, de même que les différentes suggestions permettront certainement d'espérer une amélioration de la politique budgétaire sur l'investissement privé au Bénin. Ainsi dans le chapitre 1 intitulé « Cadre institutionnel et théorique de l'étude », nous présenterons d'abord le cadre institutionnel de l'étude, le déroulement du stage et ensuite le cadre théorique. Et enfin dans le second chapitre « Démarche méthodologique de l'étude et présentation des résultats », nous effectuerons l'estimation du modèle, ensuite nous présenterons les résultats, puis nous ferons des suggestions pour une amélioration de la politique budgétaire sur l'investissement privé.

CHAPITRE1 : CADRE INSTITUTIONNEL ET THEORIQUE DE L'ETUDE

Ce chapitre est composé de deux sections ; la première présente le cadre institutionnel de l'étude et la deuxième, le cadre théorique de l'étude.

Section 1 : Cadre institutionnel de l'étude

Il s'agira dans cette partie de présenter la structure de stage et le déroulement du stage

Paragraphe 1 : Présentation de la structure de stage

Dans cette partie du développement, nous présenterons brièvement la structure de stage qu'est la Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE).

1- Historique, objectifs et structure organisationnelle.

Il sera abordé dans cette partie de façon plus détaillée l'historique, les objectifs et la structure la Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE).

a- Historique et objectifs de la Direction Générale des Affaires Economiques

Le Direction Générale des Affaires Economiques est une structure décentralisée du Ministère des Finances et de l'Economie de la République du Bénin. Elle a été créée par l'arrêté n°432/MFE/DC/SG/DGAE du 28 avril 2000. Conformément aux dispositions de l'article 56 du Décret n°2005-110 du 11 mars 2005 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances et de l'Economie, la Direction Générale des Affaires Economiques est chargée de :

- de proposer des mesures de politique économiques et financière à court, moyen et long thème au Gouvernement, évaluer leurs effet sur les principales variables macro-économiques et monétaires et suivre leur mise en œuvre ;
- d'élaborer des informations prévisionnelles sur l'évolution économique et financière du Bénin ;
- d'assurer le contrôle de l'Etat sur les opérations d'assurances, sur la promotion du marché national d'assurances et de veiller à la sauvegarde des intérêts des assurés et bénéficiaires de contrat d'assurances ;
- de proposer et suivre l'exécution de la politique d'intégration économique régionale du Gouvernement et de veiller à la mise en œuvre des mécanismes de la surveillance multilatérale des politiques économiques dans le cadre de l'intégration régionale ;

- de préparer et conduire en collaboration avec les structures concernées les programmes de suivi, de restructuration ou de privatisation des entreprises semi-publiques ou publiques, de même que les programmes de promotion des investissements privés ;
- de suivre la gestion des entreprises publiques, semi-publiques ou entités assimilées.

b- Structure de la Direction Générale des Affaires Economiques

La Direction Générale des Affaires Economique comprend cinq (5) directions à savoir :

- la Direction de l'Analyse Economique et de la Prévision (DAEP) ;
- la Direction des Assurances (DA) ;
- la Direction de l'Intégration Régionale (DIR) ;
- la Direction de Suivi et de l'Assistance aux Entreprises Publiques (DSAEP) ;
- la Direction de la Promotion Economique (DPE).

Outre ces directions, il est rattaché à la Direction Générale des Affaires Economique le Secrétariat Permanent du Comité National de Politique Economique (CNPE) et la Cellule de Veille Economique et Financière (CVEF). La Direction Générale des Affaires Economique dispose par ailleurs d'un Service Administratif et Financier (SAP) et d'un Service Informatique (SI). Le Directeur Générale de l'Economie dispose d'un Secrétariat Particulier (SP).

2- La Direction de l'Analyse Economique et de la Prévision

La Direction de l'Analyse Economique et de la Prévision comprend trois services que sont : le Service de la Programmation Economique et Financière (SPEF) ; le Service du Suivi Budgétaire et de l'Analyse Conjoncturelle (SSBAC) ; le Service des Etudes et Statistique (SES). Outre ces services la direction dispose d'un Secrétariat Administratif et d'un Bureau des Affaires Administratives et financières. Elle est chargée :

- de proposer et de mettre en œuvre une stratégie économique nationale ;
- de faire le diagnostic régulier de l'économie et d'en déterminer les implications à court, moyen et long terme sur les agrégats macro-économiques et monétaires ;
- de participer à l'élaboration, à l'analyse et à la prévision des agrégats macro-économiques et monétaires ;
- d'établir les prévisions financières et les objectifs budgétaires compatibles avec les contraintes économiques ;
- d'alerter les autorités sur les impacts économiques liés aux modifications brutales de l'environnement sous-régionale, régional et international ;

- de suivre l'élaboration, l'analyse et la projection de la balance des paiements ;
- de procéder à des études et recherches sectorielles et macro-économiques permettant une meilleure connaissance de l'économie nationale en liaison avec les autres départements ministériels ou institutions.

3- **La Direction des Assurances**

La Direction des Assurances comprend les services ci-après :le Service de la Règlementation et des Agréments (SRA) ;le Service de la Coopération, des Etudes, des Statistiques et de la Formation (SCESF) ;le Service de Contrôle (SC). Outre ces services, la Direction dispose d'un Secrétariat Administratif et d'un Comptable.

La Direction des Assurances a pour mission, l'examen des différentes questions d'assurances. A ce titre, elle est chargée :

- de la conception, de la surveillance, de l'application et de la réglementation nationale en matière d'assurances ;
- de l'étude et de la proposition au Gouvernement de toutes mesures susceptibles d'assurer et de parfaire la promotion du marché national d'assurances ;
- du suivi du déroulement du règlement à l'analyse des litiges nés du marché entre assureurs et/ou intermédiaire d'une part, et entre assureurs, assurés et bénéficiaire des contrats d'autre part, qui lui sont soumis ;
- de la représentation de l'Etat au sein des organismes internationaux e coopération en matière d'assurance ;
- de la gestion du Centre Professionnel de Formation en Assurances (CPFA) du Bénin, unité pédagogique décentralisée de l'Institut International des Assurances (IIA) de Yaoundé ;
- de la mise en œuvre de la tutelle du Ministère chargé des Finances sur le secteur des assurances en exerçant le contrôle d'Etat sur les compagnies d'assurances, sur les intermédiaires et d'autres experts opérant sur le territoire national en vue :
 - de sauvegarder les intérêts des assurés- souscripteurs et bénéficiaires de contrats d'assurance et de capitalisation notamment en veillant au caractère licite des contrôle d' assurances et à la bonne tenue de la comptabilité des opérations d'assurances ;
 - de protéger l'épargne publique en veillant à la stricte application des placements de valeur certaine ;

- d'inciter le secteur des assurances à accroître sa participation au développement par l'augmentation de ses investissements dans les secteurs prioritaires.

4- La Direction de l'Intégration Régionale

La Direction de l'Intégration Régionale comprend : le Service des Politiques Sectorielles (SPS);le Service des Echanges Commerciaux (SEC) ;le Service des Affaires Administratives, Financières, Politiques et Juridiques (SAFPJ). Outre ces services, laDirection dispose d'un Secrétariat Administratif et d'un Comptable.

La Direction de l'Intégration Régionale est chargée :

- de la proposition et de l'exécution de la stratégie du Gouvernement en matière d'intégration régionale ;
- des fonctions d'antenne nationale de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et de tous les autres organismes d'intégration régionale d'une part, et de celle de courroie de transmission entre leurs organes exécutifs et les Administrations de la République du Bénin d'autre part ;
- de la réflexion sur les voies et moyens pour accélérer le processus d'intégration économique ;
- de la définition et de la mise en œuvre des actions requises en vue de tirer les avantages liés à l'appartenance du Bénin aux organismes d'intégration économique régionale ;
- de l'analyse des répercussions des activités des différents secteurs de la vie économique sur les actions, projets et programmes communautaires et vice-versa ;
- de l'animation, avec les autres structures chargées des questions d'intégration, de la Commission Nationale d'Intégration Economique dont elle assure le secrétariat permanent.

5- La Direction de Suivi et de l'Assistance aux Entreprises Publiques

La Direction de Suivi et de l'Assistance aux Entreprises Publiques comprend :le Service des Etudes et vde la Règlementation (SER) ;le Service de l'Audit (SA) ;le Service du Contrôle de Gestion (SCG). Outre ces services, la direction dispose d'un secrétariat Administratif et d'un bureau des Affaires Administratives et Financières.

La Direction du Suivi et de l'Assistance aux Entreprises Publiques est chargée :

- d'apprécier l'efficacité de la gestion des entreprises publiques et semi-publiques par rapport aux normes de gestion arrêtées à l'échelon national ou international ;
- de formuler toutes propositions ou recommandations de nature à améliorer la gestion administrative, financière et comptable des Sociétés d'Etat et Offices ;
- d'instituer en rapport avec les ministères et autorités de tutelle des Entreprises Publiques et Semi-publiques, un système d'information et de documentation sur la gestion des dites Entreprises ;
- de faire procéder par les Ministères et Autorités de tutelle aux redressements et corrections découlant des résultats de contrôle de gestion ;
- d'assurer une assistance aux Entreprises Publiques pour le compte de l'Etat et du Gouvernement ;
- de préparer et d'assurer l'exécution du programme de privation, en collaboration avec la Commission Technique de Documentation ;
- d'examiner toutes autres questions en rapport avec la vie des Entreprises Publiques et Semi-publiques et faire des propositions au Ministère des Finances et de l'Economie.

6- La Direction de la Promotion Economique

La Direction de la Promotion de l'Economie comprend : le Service des Etudes de l'Environnement et des Entreprises (SEEE) ; le Service de Règlementation et du suivi des Accords Internationaux (SRSAI) ; le Service de la Diffusion de l'Information Economique (SDIE). Outre ces services, la Direction dispose d'un Secrétariat Administratif et d'un bureau des Affaires Administratives et Financières.

La Direction de la Promotion Economique est chargée :

- d'analyser l'évolution de l'environnement des entreprises sur le territoire national et proposer des solutions y relatives ;
- de procéder à l'étude des doléances formulées par les opérateurs économiques à l'endroit du Ministère des Finances et de l'Economie et de formuler des propositions à lui soumettre ;
- de contribuer à la diffusion des décisions et actions ayant des implications sur l'activité des entreprises ;

- d'appeler l'attention du Ministère des Finances et de l'Economie sur les faits susceptibles de perturber l'activité économique ou de ralentir l'investissement privé ;
- d'examiner toutes autres questions relevant du domaine de la réglementation et de l'information économique et faire des propositions au Ministère, en accord avec les autres directions techniques des ministères compétents ;
- d'étudier le contenu des Accords que le Bénin pourrait être amené à signer dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et des conventions ACP-UE et participer au suivi de leur mise en application en collaboration avec les ministères concernés.

7- **Le Secrétaire Particulier, le Service Administratif et Financier, le service Informatique Le Secrétariat Permanent du Comité National de Politique Economique et la Cellule de la Veille Economique et Financière**

Le Secrétaire Particulier est chargé de l'enregistrement de la saisie et de l'expédition du courrier confidentiel ainsi que de toutes tâches qui lui sont confiées par la Direction Générale de l'Economie.

Le Service Administratif et Financier s'occupe de la gestion du courrier, du personnel, du matériel et des questions financières de l'ensemble des Directions composant la Direction Générale de l'Economie.

Le service Informatique est chargé :

- du traitement informatique des données, de la production des documents statistiques et de la mise en œuvre de l'exploitation des applications de la Direction Générale ;
- de l'étude de la conception et de la mise en place des systèmes informatiques de la Direction Générale.

Il travaille en étroite collaboration avec la Direction de l'Organisation et de l'Informatique du Ministère dans le cadre de l'étude, de la conception et de la mise en place des systèmes informatiques de la Direction Générale.

Le Secrétariat Permanent du Comité National de Politique Economique est chargé :

- du suivi de la collecte, de la centralisation et de la mise en cohérence des données statistiques devant servir dans le cadre de la surveillance multilatérale ;
- d'assurer l'élaboration des rapports périodiques de la surveillance multilatérale ;
- d'assurer l'élaboration des programmes pluriannuels de convergences ;
- de la préparation des réunions de comité et de ses organes.

La Cellule de la Veille Economique et Financière a essentiellement pour mission :

- d'analyser les politiques économiques, budgétaires et financières qui sont menées dans les pays de la sous-région ;
- d'examiner l'évolution de l'environnement national, régional et international ;
- de mettre en exergue les menaces stratégiques pour le Bénin ;
- de procéder aux études spécifiques permettant de proposer des mesures ou des actions propres à endiguer ces menaces ;
- d'identifier les opportunités qu'offre l'environnement et de proposer des mesures ou actions permettant de les saisir.

c- Activités, environnement et ressources de fonctionnement

1- Activités de la Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE)

Au sein de la Direction Générale des Affaires Economiques, se déroulent plusieurs activités. Les principales questions dont traite la structure sont:

- L'analyse et la prévision : Elle est assurée par La Direction de l'Analyse Economique et de la Prévision (DAEP)
- Le suivi et l'assistance aux entreprises semi-publiques et publiques, assuré par la Direction du Suivi et de l'Assistance aux Entreprises Publiques.
- La promotion économique qui est prise en charge par la Direction de la Promotion Economique (DPE).

2- Environnement de la Direction Générale des Affaires Economiques

La Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE) évolue dans un environnement où elle en relation avec plusieurs structures publiques notamment celles qui s'occupent des questions économiques telle l'Institut Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economiques (INSAE). Elle travaille avec les entreprises publiques et semi-publiques afin de permettre leur bonne gestion. Elle est aussi une structure mise en place pour orienter la prise des décisions économiques du gouvernement.

3- Ressources de fonctionnement de la Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE)

La Direction Générale des Affaires Economiques est une structure publique qui regroupe en son sein des ressources financières, matérielles et humaines. En effet, pour son fonctionnement, chaque année, un budget lui est voté. Etant une structure décentralisée d'un ministère, son budget est élaboré et décrite dans le budget général de l'Etat. Ensuite, divers moyens et matérielles sont mis à la disposition de la dite direction afin les tâches qui lui sont confiés soient réalisées dans de meilleurs conditions. Il s'agit par exemple des véhicules pour le transport du personnel ; des logiciels adaptés à sa mission. Parlant des ressources humaines, la Direction Générale des Affaires Economiques dispose d'un personnel qualifié et rompu à la tâche. Les employés de cette direction sont de diverses qualifications, de diverses catégories. Ils sont classés en cadres supérieurs, en cadres moyens et en personnel d'exécution.

Paragraphe 2 : Déroulement du stage à la DPE

Les travaux effectués à la DPE lors du stage sont attachés à de nombreuses difficultés. Cependant les suggestions y afférentes en vue d'améliorer les conditions du déroulement du stage.

A. Les services parcourus et les travaux effectués

1- Les services parcourus

Notre stage s'est effectué dans l'une des directions de la DGAE, précisément dans la Direction de la promotion Economique(DPE). La DPE comprend trois services notamment le service des études de l'environnement des entreprises (SEEE) ; le service de la réglementation et du suivi des accords internationaux (SRSAI) et le service de la diffusion de l'information Economique (SDIE).

2- Les travaux effectués.

Après la formation et conformément aux exigences académiques, l'étudiant en licence professionnelle se doit d'effectuer un stage académique dans une structure appropriée. Au terme de son stage, il devra rédiger et soutenir son mémoire de fin de formation sur un thème donné. Seule la réussite de cette ultime étape lui garantit l'obtention du parchemin. Ainsi pour satisfaire cette exigence, nous avons effectué un stage à la DPE plus précisément au service de la diffusion de l'information économique. En effet, au début du stage le directeur de la promotion économique nous confier un document intitulé « revue sectorielle du secteur privé,

édition 2011 ». IL est question pour nous de faire la lecture, la synthèse, de dégager les centres d'intérêt, les termes de référence et enfin un argumentaire.

La DGAE organise une conférence périodique chaque fin du mois pour laquelle nous avons sollicité l'organisation matérielle des dites conférences. En pratique, ce stage fut pour nous le premier pas dans l'administration publique où nous avons appris comment celle-ci fonctionne. Ce stage nous a permis également de rédiger notre mémoire intitulé « Politique budgétaire et Investissement privé au Bénin »

B- Difficultés rencontrées et suggestions

Pour réaliser notre étude, nous avons souffert de quelques difficultés. La difficulté majeure à laquelle nous avons été confrontés est le problème d'encadrement dû au manque de personnel dans l'administration. Nous pouvons citer également, les difficultés d'accès aux données numériques, le manque de bureaux pour accueillir les stagiaires, le manque d'outils informatique et le problème de délestage.

A ces difficultés nous proposons à la DGAE :

- d'augmenter les matériels de bureaux, en vue de permettre à chaque structure de faire face à son effectif de stagiaire, de pouvoir les différencier et les soumettre aux travaux spécifiques de la structure ;
- de mettre en place un système d'information à les niveaux hiérarchiques juste pour permettre aux stagiaires d'avoir des informations à temps sur la disponibilité et l'accessibilité des données ;
- d'accroître la surveillance sur la participation effective des membres statutaire aux réunions de la DPE à travers des comptes rendus réguliers.

Section 2 : Cadre théorique de l'étude

Dans cette section, nous allons aborder la problématique de l'étude. Ensuite nous dégagerons les objectifs et les hypothèses de recherche.

Paragraphe 1 : Problématique, objectifs et hypothèses de l'étude

A - Problématique

L'histoire économique du monde est marquée par plusieurs crises montrant les limites de l'économie du marché, caractérisée par « le laisser-faire, laisser-aller, le monde va de lui-même. » (Intervention de l'Etat très limitée). La crise de 1929 a amené les Etats à jouer un rôle

plus proactif. Après cette crise, en 2008, le monde a connu une nouvelle crise financière dont les conséquences économiques sont énormes et pertinentes. Pour faire face aux chocs résultant de ces différentes crises, les autorités ont mis en place des politiques macroéconomique sur les plans budgétaire et fiscal (subvention, fiscales et tarifaires etc.), social et sectoriel. Ces politiques ont eu des conséquences importantes sur le cadre macroéconomique, le tissu économique et sur la distribution des revenus et les conditions de vie des ménages. Au Bénin, la dynamique de l'économie a été affectée par la conjoncture économique internationale. En particulier, la reprise de l'activité économique amorcée depuis 2006 a été infléchi par le recul de la production du coton et le ralentissement des échanges commerciaux avec les pays voisins, notamment le Nigeria. L'impact de la mesure sur l'économie dépendra de l'ajustement qui sera fait au niveau des Finances publiques pour la financer. Une baisse des investissements publics sera préjudiciable à la croissance économique et à terme à la finance publique. Globalement, Le Bénin a présenté un taux de croissance du PIB réel moyen de 4,3% sur la période de 2000 à 2008. Les taux de croissance au cours de ces périodes sont non seulement faibles mais très irréguliers. Du fait des effets des crises économique et financière, ce taux a été de 2,7% en 2009. Par contre au cours de cette même période, les recettes fiscales ont connu une augmentation de 118,8% passant de 234,1 milliards en 2000 à 512,2 milliards en 2008 ; et à 500,5 milliards en 2009 (DGEA, Bénin 2010) Durant cette période, la pression fiscale a connu en moyenne (annuelle) une augmentation de 15,08%. Malgré cette augmentation des recettes fiscales, l'on note une aggravation des déficits budgétaires passant de 3,5% en 2000 à 7,4% du PIB en 2009.

La croissance économique résulte de la conjoncture de plusieurs facteurs dont l'un des plus importants est la bonne tenue des investissements (O'Connell et Ndulu, 2000 ; Veganzones, 2000). La volatilité dans le temps des dépenses d'investissement étant la principale composante des cycles de l'économie (Epaulard, 2001). L'investissement est donc au cœur du phénomène du développement économique. Au Bénin, à ce sujet, deux aspects importants sont à mettre en exergue. Le premier est relatif à la faiblesse du taux d'investissement en % du PIB qui a oscillé entre 14,5% et 20,5% de 1987 à 2008. L'autre aspect important est que les investissements réalisés bien n'étant pas encore au niveau souhaité sont financés principalement par les capitaux étrangers (3,38% d'IDE net en % du PIB). A l'instar de ces pays faisant partie intégrante des pays pauvres de la planète, le Bénin n'est pas épargné du déficit d'innover dans ces politiques de relance pour attirer les investisseurs privés. C'est cela qui justifie le thème de cette étude « **Investissement privé et politique budgétaire au**

Benin ». Au regard de tout ce qui précède, nous nous posons la question de savoir comment la politique budgétaire influence-t-elle l'investissement privé au Benin ?

Quel est l'effet des dépenses publiques d'investissement sur l'investissement privé ?

Quel est l'effet du taux d'intérêt réel sur l'investissement privé ?

B- Objectifs et hypothèses de l'étude

Pour répondre à la problématique précédente, l'étude s'est fixé des objectifs et des hypothèses.

1- Objectifs

a) Objectif général

L'objectif général du présent travail est de mesurer l'influence de la politique budgétaire sur l'investissement privé au Bénin.

b) Objectifs spécifiques

Cet objectif général se décline en deux objectifs spécifiques.

- Déterminer l'effet des dépenses publiques sur l'investissement privé.
- Mesurer l'effet du Taux d'intérêt réel sur l'investissement privé.

2- Hypothèses

Les hypothèses d'étude formulées en vue de l'atteinte des objectifs spécifiques se présentent comme suit :

Hypothèse 1 : les dépenses publiques d'investissement évincent l'investissement privé.

Hypothèse 2 : Le Taux d'intérêt réel a un impact positif sur l'investissement privé.

Paragraphe 2 : Revue de littérature

A- Clarification de concepts

1- La politique budgétaire

La politique budgétaire est l'ensemble des mesures prises par les pouvoirs publics relatives aux dépenses et aux recettes de l'Etat (budget), visant à atteindre certains équilibres et objectifs macroéconomiques. Pour les auteurs comme HORTON et EL-GANAINY, la politique budgétaire consiste à se servir des dépenses publiques et de la fiscalité pour agir sur

l'activité économique. Elle permet aux autorités de promouvoir une croissance forte et durable et de réduire la pauvreté. C'est l'un des principaux piliers de la politique économique. En se basant sur ses instruments budgétaires (dépenses publiques, prélèvements fiscaux, endettement public), elle exerce une action déterminante sur la conjoncture économique.

La politique budgétaire peut être expansionniste ou restrictive. Elle est dite expansionniste ou « laxiste » lorsqu'elle accroît la demande globale en augmentant les dépenses publiques ou en baissant les impôts. Inversement, elle est dite restrictive ou « austère » si elle réduit la demande globale en diminuant les dépenses ou en haussant les impôts.

La politique budgétaire est composée de :

- ❖ Les dépenses publiques : il s'agit des rémunérations des agents de l'Etat, investissement en infrastructure publique, aides à la recherche, exonérations fiscales etc..
- ❖ Les recettes: les ressources fiscales de l'Etat proviennent des contributions fiscales directes mises à la charge des Entreprises (impôt sur les sociétés) ou des particuliers et des ménages (impôt sur le revenu). De plus, elles proviennent des gisements miniers, portefeuille d'actifs publics) etc..

2- L'investissement

Selon le lexique d'économie (2004), l'investissement en économie désigne la part de richesse destinée à accroître la production par l'accroissement ou le renouvellement des capacités productives. L'investissement ou « formation brute de capital » correspond dans la comptabilité nationale à un accroissement du capital fixe, c'est-à-dire un accroissement des moyens de production (les machines, usines, équipement logistique et du capital humain qui englobe la main d'œuvre qualifiée et instruite). Autrement dit, l'investissement est la valeur des biens durables acquis par les unités de production pour être utilisés pendant au moins un an dans leur processus de production. L'investissement est une variation du capital. Il fait augmenter le capital, c'est pour cela que l'on dit que c'est un flux. Il ne sert pas seulement à augmenter le stock du capital, mais aussi à le remplacer.

On peut distinguer deux types d'investissement :

Investissement net : il permet d'augmenter le stock du capital

Amortissement : il permet de remplacer le capital usé. Il a pour cause principale le progrès technique. Plus le progrès technique est rapide, plus l'amortissement est important. Il a

également comme cause l'issue physique du capital technique. Investissement brut = Investissement net + Amortissement.

Il faut noter que la variation de stock est une composante de l'investissement, soit

Investissement = FBCF + Variation de stock.

On peut classer les investissements selon l'institution qui investit :

- Investissement productif : investir au niveau des entreprises ;
- Investissement improductif : investissement des ménages, achat de logement ;
- Investissement public : investir dans les administrations, entreprises publiques, construction des infrastructures etc.

B- Les fondements théoriques et les travaux empiriques

1- Les fondements théoriques

L'analyse des déterminants de l'investissement connaît depuis les années 80 avec le développement des nouvelles théories de la croissance, un élan considérable dans la littérature économique. A cet effet, plusieurs études ont été menées et soulignent le rôle décisif que pourrait jouer l'investissement public dans l'accumulation du capital privé et dans le processus de croissance. Ces travaux remettent ainsi au goût du jour une problématique très ancienne concernant précisément l'efficacité conjoncturelle de la politique budgétaire. D'une part, les néoclassiques voyaient une perte d'efficacité lorsque l'Etat intervient dans la sphère économique (éviction) alors que d'autre part les Keynésiens soutenaient l'effet multiplicateur induit par l'interventionnisme étatique. Avec l'investissement public en infrastructure, le débat se recentre sur le rôle productif de la dépense publique dans une temporalité de long terme. Le modèle de Barro (1990) attribuait aux dépenses publiques productives, comme les dépenses publiques en capital d'infrastructures, un rôle moteur dans le processus de croissance économique à long terme. La littérature économique considère que l'investissement est négativement lié au taux d'intérêt. Les théories néoclassiques suggéraient qu'un fort taux d'intérêt devait augmenter le coût du capital qui réduirait le taux d'investissement. Les travaux de Greene et Villanueva (1991) et Solimon (1992) ont montré que les taux d'intérêt ont un impact négatif sur la croissance de l'investissement. Selon Lintner (1967), le taux d'intérêt déterminerait le niveau d'investissement des entreprises. La complémentarité entre le capital public et privé impliquait que le premier devrait avoir un impact positif sur la rentabilité du capital dans le secteur privé (Barro et Sala-i-Martin, 1995 ;

Barthelemy, Herrera et Sen, 1995). Généralement, l'idée suivant laquelle l'investissement public serait positivement lié à la croissance économique réelle était souvent accepté à tort ou à raison (Aschauer et Lacher, 1998). Il existe alors des raisons pour lesquelles on doit suspecter qu'une telle relation puisse ne pas être stable ou vraie uniquement sous certaines conditions à savoir les conditions de substitutivité, d'efficience, de productivité et de financement des déficits (Aschauer et Lächler, 1998).

Par ailleurs, la politique fiscale établit le cadre dans lequel s'effectuent les échanges et les investissements internationaux. Par conséquent, le principal défi pour les africains consiste à trouver l'équilibre optimal entre un système fiscal qui soit favorable à l'entreprise et à l'investissement, tout en dégagant suffisamment des recettes pour financer les investissements publics qui contribuent au développement local et à l'attractivité des économies. La fiscalité et l'investissement privé ont entre eux des rapports privilégiés en ce sens que la politique fiscale apparaît comme un des éléments clés de l'interventionnisme économique de l'Etat.

En effet, MANKIWI (1998) a montré que les taxes imposées par l'Etat engendrent des pertes sèches car elles poussent les acheteurs à consommer moins et les vendeurs à produire moins, ce qui se traduit par une contraction du marché en dessous du point qui maximise le surplus total. Ce qui entraîne une réduction certaine de l'investissement dans le secteur privé à moyen et à long terme. En outre la courbe de LAFFER (1978), montre qu'au-delà d'un certain seuil d'imposition provoque une réduction des recettes fiscales. En d'autre terme, la courbe de LAFFER est fondée sur l'idée selon laquelle, au-delà d'un certain niveau, les taxes et les impôts ont un effet négatif sur l'activité des entreprises et des travailleurs. Elle repose sur l'hypothèse selon laquelle les incitations fournies aux agents économiques, producteurs, consommateurs et salariés... sont fondamentales dans la conduite des politiques économiques et plus généralement dans le processus de croissance.

Les incitations fiscales à l'investissement peuvent se présenter sous des formes variées : taux d'intérêt ou taux d'imposition préférentiel pour certains projets, possibilité de mettre en place des procédures d'amortissement accéléré, déductibilité des emprunts ou crédits d'impôt. Toutes ces mesures en commun d'allégé le coût du capital. Les travaux récents de Crépon et de Gianella (2001) pour la France montrent que leur effet seraient non négligeable alors qu'elles ont été longtemps considérés comme peu efficace : selon ces travaux si le taux de l'impôt était porté à 50%.

2- Les travaux Empiriques

La relation politique budgétaire et investissement privé réelle occupe aujourd'hui une place importante dans le débat économique. Elle a fait l'objet de beaucoup de controverses dans la littérature empirique et l'étude de cette relation a pris cependant un nouvel élan à la suite des travaux développés par certains auteurs.

A travers un SVAR, BLANCHARD et PEROTTI (2002) ont simulé un choc de dépenses publiques sur l'économie américaine et trouve une réaction positive de la consommation privée et du PIB américain. Sur des données trimestrielles allant de 1961 à 2001, PEROTTI (2002), montre les effets de la politique budgétaire dans cinq pays de l'OCDE. Ils affirment que les chocs sur les dépenses publiques n'influencent pas les investissements privés. MIHOV et FATAS (2001) procèdent à une comparaison des résultats d'un modèle VAR estimé pour les Etats-Unis aux prévisions d'un modèle néoclassique et trouvent qu'un choc sur les dépenses publiques encourage les investissements du secteur privé et du PIB américain. AFANSO et SOUSA (2009), à partir d'un VAR structurel de type bayésien analysent des données empiriques des Etats-Unis, du Royaume-Uni, de l'Allemagne et de l'Italie, respectivement pour les périodes 1970-2007, 1964-2007, 1980-2006 et 1986-2004. Il ressort de leurs travaux que les chocs de dépenses du gouvernement impactent les investissements privés. De plus les chocs de recettes publiques ont un effet positif sur le PIB et l'investissement privé à la suite de la consolidation budgétaire. Selon REINHART (2010), l'utilisation importante des mesures budgétaires pour contrer la crise financière mondiale 2007-2009 a d'avantage relancé le débat sur la taille du multiplicateur budgétaire. Les économistes ont également porté un intérêt grandissant sur la relation entre l'investissement privé et l'investissement public. BLEJER et KHAN (1984) se sont intéressés à l'étude de la possibilité de l'existence d'une relation de complémentarité ou de substituabilité entre l'investissement public et l'investissement privé dans 24 pays en développement. Ayant inspiré du modèle de l'accélérateur de l'investissement sont arrivés à la conclusion que le niveau de l'investissement privé était positivement lié à la variable du PIB réel anticipé et négativement influencé par l'excès de la capacité de production. De plus, leur étude indiquait que le niveau de l'investissement privé était positivement influencé par le trend du niveau de l'investissement public en infrastructure. Cette relation fut interprétée par GREENE et VILLANUEVA (1991) de la façon suivante « une complémentarité à long terme et une substituabilité à court terme entre l'investissement public et l'investissement privé, en ce sens qu'une augmentation à court terme de l'investissement du secteur public semble évincer

l'investissement du secteur privé ». A cet effet, HECHLER (1993) estimait que le résultat empirique de BLEJER et KHAN (1984) montrait que c'est le capital public, long à mettre en place, donc coûteux en termes d'installation, qui agit positivement sur l'investissement privé. ASCHAUER (1989b) et EREMBURG (1993) ont examiné à un niveau agrégé l'impact des infrastructures publiques sur l'investissement privé et montré une corrélation positive. De même, Certaines études empiriques en la matière ont confirmé l'idée suivant laquelle l'effet dépendrait du degré de complémentarité ou de substituabilité entre l'investissement public et l'investissement privé (KHAN et REINHART, 1990 ; ASCHAUER et Lächer, 1998 ; Gupta et al, 2002 ; Mansoura, 2001, 2003a). Selon ces deux études de cas, l'investissement public stimule l'investissement privé au Pakistan (Haque et Montiel, 1991, 1994) et aux Zimbabwe (Morandé and Schmidt-Hebbel, 1991, 1994). Greene et Villanueva (1991 : 35) montrent qu'il existe des différences à travers les pays en développement dans les ratios au PIB de la FBC et ces différences reflètent les variations dans les taux d'investissement public et privé. Ils remarquent que « l'importance de l'investissement du secteur public a été sous-estimé durant les années 80, puisque l'adoption des programmes d'ajustement structurels a conduit plusieurs pays en développement à réduire l'activité de l'investissement du secteur public en vue de diminuer les défis budgétaires ». Notons que ces auteurs furent les premiers à étudier l'investissement privé dans un échantillon de pays en développement en considérant deux variables explicatives fondamentales, à savoir l'endettement extérieur et l'investissement public. Ils pensent que leur étude est « une tentative de mieux comprendre des déterminants empiriques de l'activité de l'investissement privé dans les pays en développement durant la période postérieure à 1974 ». En utilisant l'analyse des données de panel sur deux périodes différentes (1975-81 et 1982-87), le résultat empirique fondamental est que l'investissement public affecte positivement l'investissement privé à travers les 23 pays de l'échantillon quelque soit la période retenue. En effet, comme le soulignent les deux auteurs (Greene et Villanueva, (1991 :47) « le coefficient est estimé du ratio au PIB de l'investissement public (IPUB /Y) est positif et significatif, suggérant que dans cet échantillon de pays en développement, l'investissement du secteur public est complémentaire à l'activité d'investissement du secteur privé ». Des modèles s'inspirant du cadre conceptuel Keynésien estiment que l'investissement public a un effet d'entraînement sur l'investissement privé (Dalagamas1987 ; Eisner et Peiper, (1987).De plus l'effet d'entraînement est montré par ARIYO et RAHEEM (1991) pour le Nigeria, par Martin et Wasow (1992) pour le Kenya et par Asante (2000) pour le Ghana. EN 2003, ASHIPALA et HAIMBODI ont établi sur la base de tests de causalité une complémentarité entre l'investissement public et l'investissement

privé à l'investissement public pour le Sénégal. En prenant un échantillon de 95 pays en voie de développement sur la période 1970-1990, Khan et Kumar (1997) ont trouvé que les investissements privé et public sur la croissance ont des effets significativement différents. L'investissement privé était de façon consistante, plus productive que l'investissement public. De plus, AKOWE J. et ALOKPO G. (2004) ont montré l'impact de l'investissement sur la croissance économique au Bénin où il ressort que l'investissement public tout comme l'investissement privé influe plus positivement sur la croissance économique à long terme qu'à court terme. De même une étude a été réalisée sur le renforcement des performances de l'économie intitulé « Analyse des sources de croissance économique ». Cette étude a permis de retenir que les investissements à court terme ont un impact négatif sur la croissance, et que le taux de croissance de PIB évolue de pair avec la croissance des investissements.

Cependant, certains auteurs controversent l'effet positif qu'existe entre la politique budgétaire et l'investissement privé lors de certaines études.

A travers un SVAR, BLANCHARD et PEROTTI (2002) ont simulé qu'un choc de recettes fiscales cause négativement la consommation privé et le PIB des USA. Ils affirment également que les investissements privés réagissent négativement à la suite d'un choc sur les dépenses publiques. De même MIHOV et FATAS (2001) procèdent à une comparaison des résultats d'un modèle VAR estimé pour les Etats –Unis d'un modèle néoclassique. Il découle de leur étude que toute augmentation des dépenses de consommation de l'Etat financée par une hausse des impôts implique une réduction de la consommation des ménages en raison de la diminution de leurs revenus. Pour MOUNTFORD et UHLIG (2002), en utilisant une modélisation SVAR, trouvent qu'un choc des dépenses publiques ne réduit pas la consommation aux Etats-Unis, mais entraîne un effet d'éviction de l'investissement privé. BADINGER (2006) fournit dans son analyse une évaluation de l'effet de la politique budgétaire discrétionnaire en Autriche au cours de la période 1983 à 2002. Il montre que les chocs fiscaux entraînent un effet négatif sur l'investissement. BALASSA (1988) quant à lui, a mis en exergue à travers une analyse transversale une relation négative entre l'investissement public et l'investissement privé. De même l'investissement public évincerait l'investissement privé comme au Chili (Marshall, 1991), en Colombie (Easterly, 1991,1994), au Ghana (Islam, 1991) et au Mexique (Alberro-semerena, 1991 ; Lächler, 1988).

Par ailleurs, Mansouri (2003) en montrant l'impact de la politique budgétaire sur la dépense privé dans les pays développés en particulier au Maroc, arrive à la conclusion que les dépenses de consommation exercent une influence sur l'investissement privé. Il ressort que

les gros salaires et les dépenses de gaspillage au sein du secteur public ont beaucoup influencé l'activité de l'investissement privé au Maroc durant la période (1967-1996). Selon l'auteur, il est probable que ce genre de dépenses publiques est lié au phénomène de la fuite des capitaux. Toute augmentation des dépenses de consommation générale de l'Etat vient enrichir les grands détenteurs de traitement et de salaires publics investissant leur « patrimoine » à l'étranger.

Au Benin, lors d'une étude réalisée par la DGAE dans le cadre du BiPEN sur le thème « Le climat des affaires : contraintes, stratégie d'amélioration et impact sur la pauvreté », il ressort que l'investissement public impacte négativement l'investissement privé.

CHAPITRE 2: CADRE METHODOLOGIQUE ET PRESENTATION DES RESULTATS

Ce chapitre traitera du cadre méthodologique de l'étude et la présentation des résultats dans la première et dans la seconde section.

Section 1 : Cadre méthodologique de l'étude

Paragraphe 1 : Démarche méthodologique

A- Spécification du modèle

Dans le but d'atteindre l'objectif général de notre étude ainsi que les objectifs spécifiques et hypothèse sous-jacentes, l'analyse sera empiriquement menée. Les hypothèses formulées sont chacune élucidées par un modèle économétrique aux fins d'analyse plus indiquée.

Pour comprendre les effets de la politique budgétaire sur les investissements privés au Benin, nous nous sommes inspirés des travaux de MANSOURI B. de KEHO Y. et d'AFIA MALIK.

MANSOURI B. dans son étude intitulée « Déséquilibres financiers publics, investissement privé et croissance économique au Maroc » a montré l'impact du déficit budgétaire sur l'investissement privé. Il utilisa dans son modèle sept variables dont l'investissement privé, l'investissement public, la fiscalité sur les entreprises, le taux de change réel, le crédit au secteur privé, le taux d'intérêt réel et une variable auxiliaire qu'est la sécheresse. De plus, KEHO Y. à travers son étude sur « la relation entre l'investissement privé et l'investissement public en Côte d'Ivoire » a intégré quatre variables macroéconomique dans son modèle : investissement privé, investissement public, le PIB et le taux d'intérêt. Par ailleurs AFIA MALIK dans son ouvrage intitulé « Investissement privé et politique fiscale au Pakistan » à fait ressortir les variables suivantes :taux de croissance de PIB, Revenu de l'impôt net, taux de la croissance de la population ,taux d'intérêt réel, indice de prix de consommation, dépense du gouvernement, grosse formation de capital. Ainsi, pour mesurer les effets des dépenses publiques d'investissement et le niveau d'imposition sur l'investissement privé, nous envisageons d'utiliser un modèle de type COBB-DOUGLAS qui exprime la production en fonction du capital et du travail. $Y = F(K, L)$ soit $Y = AK^aL^{a_2}$; $0 \leq a \leq 1$ et $a_1 + a_2 = 1$ où Y est la production ; K le stock de capital ; L la main d'œuvre ; A est un paramètre d'échelle et a_1, a_2 sont des élasticités des différents facteurs de production. De plus les rendements d'échelle sont constants sous forme de Log linéaire. La fonction peut s'écrire : $\text{Log}Y = \text{Log}A + a_1\text{Log}K + a_2\text{Log}L + u_t$.

Ici le stock de capital K sera rapproché à l'investissement public (IPU), la main d'œuvre au taux de croissance de la population (TCP) et la production Y à l'investissement privé (IP). De plus en tenant compte de la spécificité de l'économie béninoise, nous avons décidé d'introduire dans ce modèle des variables de contrôle telle que : Taux d'intérêt réel (TIR), Recette fiscale (RF). Ainsi la Log linéaire de la fonction revient à :

$$\text{Log (IP)} = A + a_1 \text{Log (IPU)} + a_2 \text{log (RF)} + a_3 (\text{TIR}) + a_4 (\text{TCP}) + u_t$$

1- Explication des variables.

a- La variable endogène

L'investissement privé (IP) désigne l'investissement des ménages (achat de logement) et aussi surtout l'investissement des Entreprises. Pour une entreprise, l'investissement consiste à engager du capital dans le processus de production. Un investissement n'est en générale réalisé par une entreprise que si la valeur actualisée nette (VAN) du projet d'investissement est positive. Le calcul de cette VAN revient à comparé le coût initial d'un investissement à la somme des recettes attendu de l'investissement.

b- Variables exogènes

- **L'investissement public (IPU) :** il s'agit des investissements des administrations et des grandes entreprises nationales. Ils contribuent à la production de services publics collectifs dans le cadre de la politique budgétaire, financé par les emprunts ou par les impôts. Il s'agit d'un indicateur important qui attire les investisseurs privé.
- **Recette fiscale (RF) :** la recette fiscale de façon générale est composée des recettes fiscales d'imposition, douanière et totale. Elle permet à l'Etat de se procurer des ressources financières. C'est un indicateur puissant qui a un effet sur le niveau de l'investissement privé.
- **Taux d'intérêt réel (TIR) :** correspond à la différence entre le taux d'intérêt nominal et le taux d'inflation constaté pour une période de référence. Si, à titre d'exemple, le taux d'intérêt nominal est de 4% et que le taux d'inflation est de 3% pour la même période, le taux d'intérêt réel est de 1%. Le taux d'intérêt réel est donc le rendement réel pour le prêteur de capitaux et le coût réel pour l'emprunteur. Ainsi il existe une relation inverse entre le taux d'investissement et le taux d'intérêt réel.
- **Taux de croissance de la population (TCP) :** Il mesure l'évolution de la population qui peut soit augmenter ou diminuer. Lorsque le taux de croissance d'un pays est

supérieur à zéro, cela signifie que la population augmente. Pour le mesurer, on calcule la différence entre le taux de natalité et le taux de mortalité. On peut tenir compte de deux autres éléments : immigration et émigration. L'augmentation de la population constitue un pouvoir d'achat pour les entreprises, ce qui pourra attirer les investisseurs.

D'après la théorie économique, nous pouvons émettre les hypothèses suivantes sur les signes espérés du paramètre des variables.

Tableau 1: Résumé des signes attendus des différentes variables.

Variabes	Dénomination	Signe attendu
Investissement privé	IP	Appliqué
Investissement public	IPU	+
Recette fiscale	RF	+ /-
Taux d'intérêt réel	TIR	+
Taux de croissance de population	TCP	+/-

Source : Réalisé par les auteurs sur la base de nos connaissances.

Paragraphe 2 : Méthode de l'estimation

La méthode d'estimation utilisée est la méthode à correction d'erreur (MCE). L'estimation du modèle est faite avec le logiciel EVIEWS 9.0. La validation statistique de la qualité globale du modèle est appréciée par le coefficient de détermination des modèles et par le test de Fisher. L'analyse de la qualité globale du modèle s'effectue à travers le coefficient de détermination du modèle (R^2). Ce coefficient explique la part de l'évolution de la variable dépendante qui est expliquée par les variables exogènes. Des tests économétriques de diagnostics et de validation permettent d'obtenir des résultats qui seront interprétés au seuil traditionnel de 5%.

A) Présentation des différents tests économétriques

Pour vérifier la validité des hypothèses émises, l'étude utilise l'outil économétrique pour tester la relation entre les variables. A cet effet, la méthode d'estimation retenue pour la relation spécifiée se fait en huit étapes :

❖ **Test de stationnarité de Dickey-Fuller augmenté**

Une série chronologique est stationnaire si son espérance mathématique et sa variance restent inchangées dans le temps. En d'autres termes, la série stationnaire ne comporte ni saisonnalité ni tendance. Dickey et Fuller (1979, 1981) ont mis au point un test permettant non seulement de détecter l'existence d'une tendance mais aussi de déterminer la stationnarité d'une série. Le test de racine unitaire indique l'ordre d'intégration des séries. Il en découle qu'une série est intégrée d'ordre 1 s'il convient de la différencier une fois avant de la rendre stationnaire. Il est important de préciser que le choix porté sur le Dickey-Fuller augmenté se justifie par le fait qu'il tient compte du nombre de retard. Il tient compte de l'hypothèse qu'il n'y a aucune raison pour qu'à priori l'erreur soit corrélée. L'alternative d'hypothèses qui se présente à l'issue du test est la suivante :

H_0 : Absence de racine unitaire (série non stationnaire)

H_1 : Présence de racine unitaire (série stationnaire).

Le nombre de retard retenus par ce test est celui pour lequel la statistique Akaike info criterion est la plus faible. La statistique est automatiquement fournie par le logiciel Eviews 9-0. La règle de décision est la suivante :

- ❖ Si l'ADF calculé est supérieur à la valeur critique de Mackinnon ($ADF_{1\alpha}$) au seuil de 5%, alors l'hypothèse H_0 est acceptée. Il y a présence de racine unitaire et la série est donc non stationnaire. Si l'ADF calculé est inférieur à la valeur critique de Mackinnon ($ADF_{1\alpha}$) au seuil de 5%, alors l'hypothèse H_1 est acceptée. Il y a absence de racine unitaire, la série est donc stationnaire. Les tests sont appliqués en niveau, puis en différence au cas où il y aurait présence de racine unitaire à ce premier stade. Si les séries sont stationnaires et toutes intégrées du même ordre, nous allons procéder à un test de cointégration et les modèles à correction d'erreurs (MCE), qui fournit des relations entre les variables à court et long terme.

❖ **Test de cointégration et les modèles à correction d'erreurs (MCE).**

L'analyse permet d'appréhender clairement la relation entre deux variables. Les séries X et Y sont cointégrées si et seulement si ces séries sont affectées d'une tendance stochastique (moyenne, variance) de même ordre d'intégration et une combinaison linéaire de ces séries permet de revenir à une série d'ordre d'intégration inférieure.

Les hypothèses se présentent comme suit :

H₀ : Présence de relation de cointégration ;

H₁ : Absence de relation de cointégration.

La règle de décision : On accepte H₀ si la valeur maximum de vraisemblance est supérieure à la valeur critique au seuil de 5%. On accepte H₁ si la valeur du maximum de vraisemblance est inférieure critique au seuil de 5%.

Le modèle à correction d'erreur (MCE) a pour objectif de retirer la liaison commune de cointégration d'une part et d'autre part de rechercher la liaison réelle entre les variables. Le résidu qui doit être négatif, rend compte d'une force de rappel vers l'équilibre de long terme.

❖ **Test de normalité de Jarque-Bera.**

Il est utile de vérifier dans un travail de recherche la normalité des erreurs surtout pour le calcul des intervalles de confiance et aussi pour effectuer les tests de student sur les paramètres. Ce test permet de vérifier la normalité d'une distribution statistique. Les hypothèses sont les suivantes :

H₀ : la distribution est normale

H₁ : la distribution est anormale.

La règle de décision est : On accepte l'hypothèse de normalité si JB est inférieur à 5,99 ou de manière équivalente probabilité supérieure à 5% et on rejette l'hypothèse de normalité si son JB supérieur à 5,99 ou probabilité inférieure ou égale à 5%.

➤ **Test de significativité**

Les variables explicatives retenues dans le cadre de l'étude peuvent être, non significatives dans l'explication de la variable dépendante du modèle. Ainsi à partir du modèle de long terme estimé par les MCO, la significativité de chacune des variables explicatives est déterminée par la lecture de la probabilité critique qui doit être inférieures à 5% ou les « t-statistic » qui doivent être (en valeur absolue) supérieur à 1,96. Quant à la significativité globale du modèle, elle est déterminée à partir de la statistique de Fischer (probabilité inférieure à 5%).

➤ **Test d'autocorrélation**

Pour vérifier si les erreurs sont autocorrélées ou non, nous avons réalisé le test de Breusch-Godfrey. La statistique de Breusch-Godfrey, donnée par $BG = nR^2$ suit un Khi-deux à P degré de liberté où P représente le nombre de retard des résidus, n le nombre d'observation et R² le coefficient de détermination.

Les hypothèses sont les suivantes :

H₀ : Les erreurs sont corrélées

H₁ : Les erreurs sont non corrélées.

La règle de décision est la suivante :

On accepte l'hypothèse de corrélation des erreurs (H₀) si la probabilité est inférieure à 5% ou si nR² supérieur à Khi-deux lu. On accepte l'hypothèse de non corrélation des erreurs (H₁) si la probabilité est supérieure à 5% ou si nR² inférieur à Khi-deux lu.

➤ **Test d'hétéroscédasticité de white.**

Le test d'hétéroscédasticité est utile dans la mesure où il permet de détecter et de corriger l'hétéroscédasticité des erreurs. Plusieurs tests existent pour la détection de l'hétéroscédasticité mais nous retenons celui de white. Il est fondé sur une relation significativité entre le carré au sein d'une équation de régression.

Les hypothèses sont les suivantes :

H₀ : Les erreurs sont hétéroscédastiques ;

H₁ : les erreurs sont homoscedastiques.

La règle de décision est : On accepte H₀ si la probabilité est inférieure à 5% et on rejette H₁ si la probabilité est supérieure à 5%.

❖ **Test CUSUM de stabilité :**

Il consiste à juger de la stabilité structurelle du modèle.

❖ **Test CUSUM carré de stabilité :**

Il permet d'apprécier la stabilité ponctuelle du modèle.

B) Source des données

La recherche documentaire a consisté à consulter les publications et ouvrages ayant abordé la question du lien entre la politique budgétaire et investissement.

L'outil internet a été un grand support en ce sens qu'il a permis de renforcer et d'affiner la recherche documentaire. Par ailleurs les données utilisées sont collectées à l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique(INSAE) et à la Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE) et quelques entretiens avec les agents du trésor public.

Section 2 : Présentation et analyse des résultats

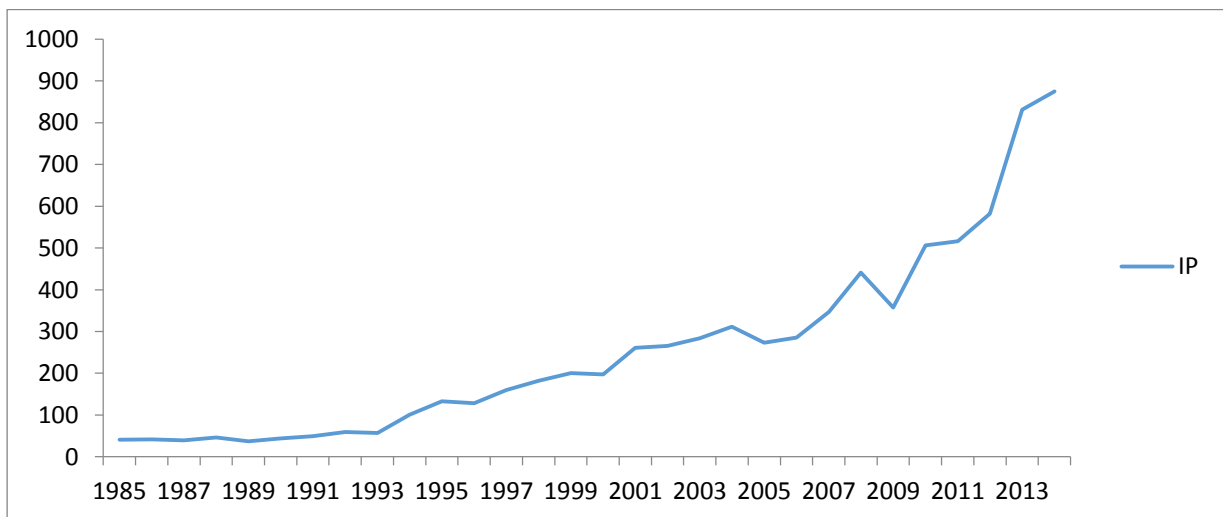
IL s'agit de présenter dans la première section l'analyse de l'évolution des variables telle que : Investissement privé, Investissement public et Taux d'intérêt réel, et dans la seconde section les résultats de l'analyse des tests et interprétation.

Paragraphe 1 : Analyse de l'évolution des variables

A) Evolution de chaque variable

1- Investissement privé

Graphique 1: Evolution de l'investissement privé de 1985 à 2014



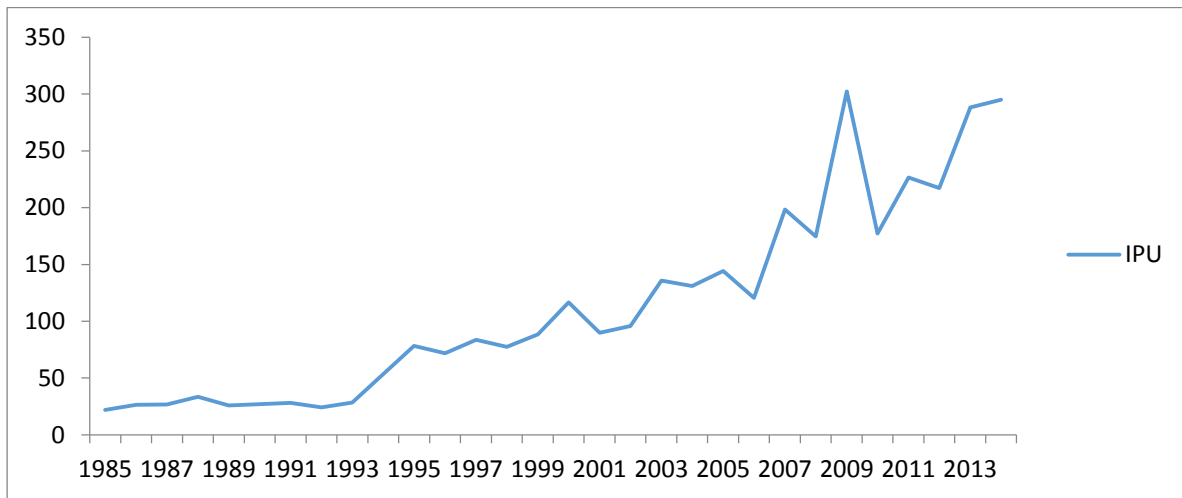
Source de donnée : INSAE

L'investissement privé a connu une évolution progressive entre 1985 et 2014 avec un taux moyen de croissance de 12,25%.

En effet, on enregistre à certaines années des chutes. C'est le cas des années 1993,1996,2005,2007 et 2009 où les taux de croissances sont respectivement -1,1% , -1,7%, -2,7%, -2,6%, et -3,3%. Cette situation est due aux difficultés socioéconomiques que traversait le pays ajouté au climat politique peu favorable aux investisseurs privé.

2- L'investissement public

Graphique 2 : Evolution de l'investissement public de 1985 à 2014



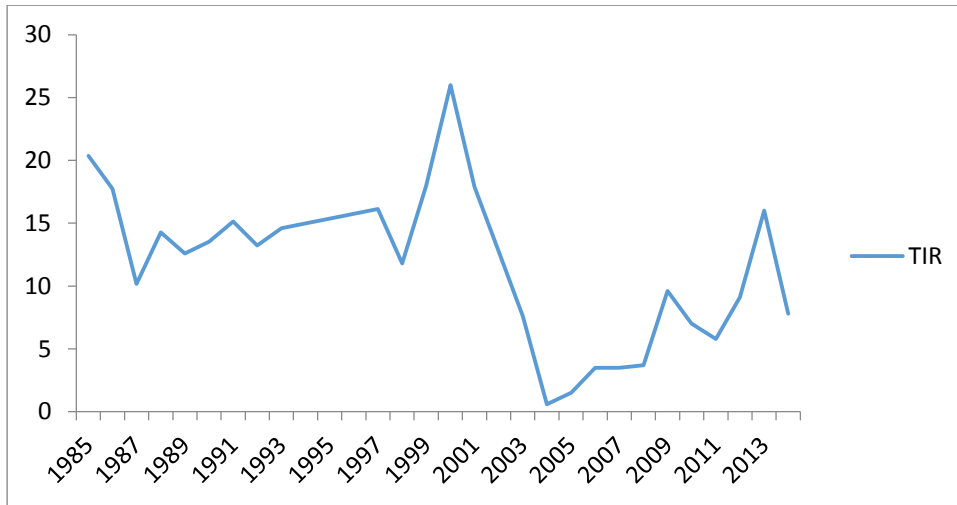
Source de donnée : INSAE

Son évolution peut être scindée en trois phases. La première phase part de 1985 à 1992 et reste relativement marqué par une croissance de l'investissement public jusqu'en 1989 où il a subi une baisse sur le reste de la période. Ceci pourrait s'expliquer par les difficultés auxquelles l'état était confronté sur la période. La seconde phase part de 1993 à 2010 pendant cette période on assiste à une croissance considérable de l'investissement public soit 28,5 Milliards de FCFA en 1993 à 302,3 milliard de FCFA sauf quelque chute observée en 2001 à 89,8 milliard de FCFA en 2006 de 120 milliards, en 2008 à 174,7 Milliards de FCFA et 177,1 Milliard de FCFA en 2010. Ces chutes peuvent s'expliquer par l'organisation des différentes élections présidentielles et quelque fluctuation qui ont des effets néfastes sur l'investissement public.

La troisième phase part de 2011 à 2014 où on y note une croissance soutenue de l'investissement public du a la volonté manifeste des différents gouvernements en matière de réalisation des infrastructures de grandes envergures dans le pays.

3- Taux d'intérêt réel

Graphique 3 : Evolution du taux d'intérêt réel



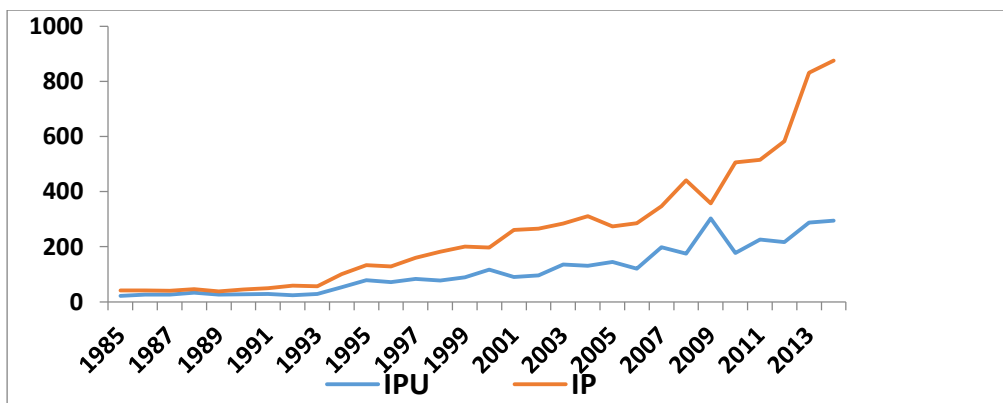
Source de données : INSAE.

L'évolution du taux d'intérêt réel peut être scindée en trois phases. La première phase part de 1985 à 1987 où ce taux a connu une baisse de 17,74 à 10,16. La deuxième phase part de 1988 à 2004 et reste relativement marqué par une croissance du taux d'intérêt réel jusqu'en 2000 où il a subi une baisse sur le reste de la période. La dernière phase part de 2005 à 2014 où on y note une croissance considérable du taux d'intérêt réel sauf quelques chutes observées en 2008, 2011 et 2014 respectivement à 3,7 % ,5,8% et 7,8% .

B) Evolution comparative

1- Evolution comparative de l'investissement privé et de l'investissement public

Graphique 4: Evolution comparative de l'investissement privé et de l'investissement public de 1985 à 2014.

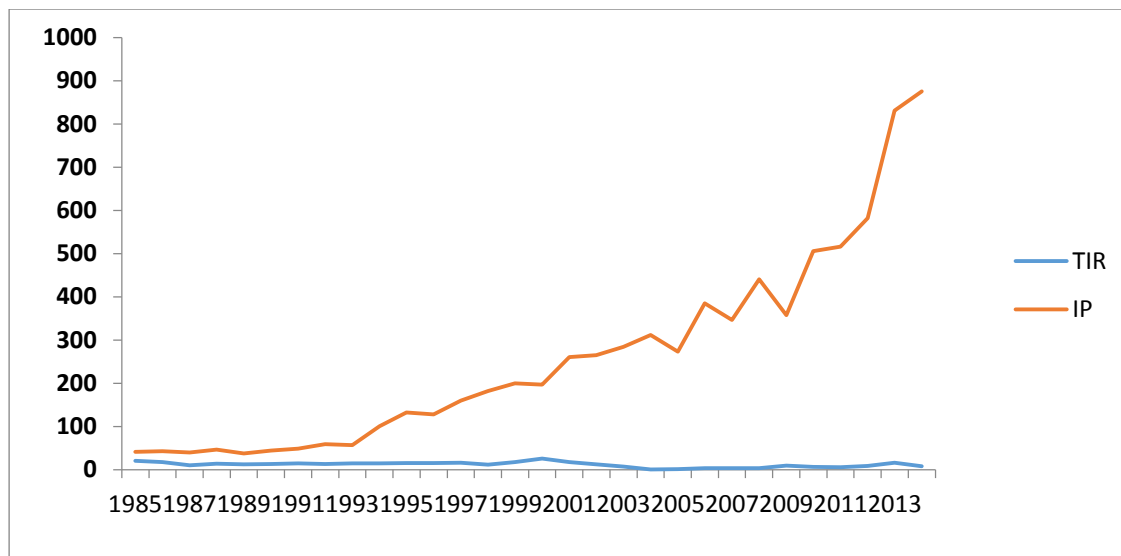


Source de données : INSAE.

Les deux courbes montrent que l'investissement public et privé évoluent conjointement sur toute la période. De plus on observe que l'investissement privé dépasse largement l'investissement public sur toute la période. Ceci vient confirmer le fait de la prépondérance de l'investissement privé dans la création de la richesse au sein d'une nation.

2- Evolution comparative de l'investissement privé et du taux d'intérêt réel

Graphique 5: Evolution comparative de l'investissement privé et du taux d'intérêt réel de 1985 à 2014.



Source de données : INSAE.

Les deux courbes sont pratiquement superposables sur toute la période. Cela montre que l'investissement privé et le taux d'intérêt réel évoluent conjointement sur toute la période de l'étude. On note aussi que l'investissement privé est largement au-dessus du taux d'intérêt réel sur la période. Cela montre que le taux d'intérêt pratiqué sur la période est favorable à l'investissement privé.

Paragraphe 2 : Présentation et interprétation des résultats

Ce paragraphe présentera et interprétera les résultats issus de l'estimation des variables de l'étude sous le logiciel Eviews 9.0. Il est subdivisé en deux parties l'une consacrée à la présentation des résultats et l'autre à l'interprétation des résultats.

A- Présentation des résultats de l'estimation

❖ Estimation du modèle

Avant d'estimer le modèle nous allons faire d'abord les tests de diagnostics.

1- Les tests de diagnostics

1-1- Test de stationnarité

Tableau 2: Synthèse des résultats du test de stationnarité sur les variables et des résultats de l'ordre d'intégration.

Variables	Stationnaire à niveau			Stationnaire en différence première		
	ADF	Critical value	Conclusion	ADF	Critical value	Conclusion
IP	4,202147	-2,971853	Stationnaire	-8,332210	-3,580623	Stationnaire
IPU	1,021453	-2,971853	Stationnaire	-11,85328	-3,580623	Stationnaire
RFD	2,359217	-2,967767	Stationnaire	-5,013744	-3,580623	Stationnaire
RFI	3,641791	-2,967767	Stationnaire	-4,810687	-3,580623	Stationnaire
RFT	3,932008	-2,967767	Stationnaire	-4,355279	-3,580623	Stationnaire
TCP	- 5,976411	-2,971853	Non stationnaire	-1,450018	-3,580623	Non stationnaire
TIR	- 2,310971	-2,967767	Stationnaire	-4,856211	-3,580623	Stationnaire

Source : Réalisé par les auteurs, 2016 à partir d'EViews 9

De l'analyse du tableau, toutes les séries ne sont pas stationnaires à niveau donc elles présentent des racines unitaires. Aussi ne sont-elles pas tous stationnaires en différence première.

Les résultats de l'estimation du modèle sont consignés dans le tableau suivant.

Tableau 3: Synthèse des résultats de l'estimation du modèle.

Variable	Coefficient	Std. Error
IPU	-0,705531	0,434906
TIR	4,253528	2,170578
TCP	-1,303364	47,06388
RFT	-0,632733	1,475331
RFI	1,513005	1,710427
RFD	2,418448	1,651270
C	-67,10806	170,9392
$R^2=0.955860$, $R^2\text{-ajusté}=0.944346$ F-Statistic=83.01216 Prob(F-Statistic)= 0.00000		

Source : Réalisé par les auteurs, 2016 à partir d'EViews 9

Il ressort de l'estimation, l'équation suivante :

$$\text{Log (IP)} = -67.10806 - 0.705531*\text{Log (IPU)} + 4.253528*\text{TIR} - 1.303364*\text{TCP} - 0.632733*\text{Log (RFT)} + 1.513005*\text{Log (RFI)} + 2.418448*\text{Log (RFD)} + \mu.$$

1-2- Test d'omission des variables de Ramsey

Sur EViews, on accepte H_0 ; si la probabilité critique associée à F-statistique est supérieure à 0,05 et on la rejette sinon. Si H_0 est acceptée, on dit que le modèle est bien spécifié, sinon, on conclut que le modèle est mal spécifié.

Tableau 4: Synthèse du test d'omission des variables de Ramsey

Probabilité	0.1058
Décision	Pas d'omission de variables

Source : Réalisé par les auteurs.

Le modèle ne souffre pas d'une omission de variable importante car la valeur de la probabilité 0.1058 obtenue est supérieure à 0.05. On peut donc dire que le modèle est bien spécifié.

2- Les tests de validation du modèle.

2-1 - Qualité de régression

Pour notre estimation, $R^2 = 0.955860$, qui est supérieure à 50%, ce qui signifie que notre modèle est de bonne qualité.

❖ **Interprétation du coefficient de détermination**

$R^2 = 0.955860$ équivaut à dire que 95.5860 % de l'investissement privé (IP) sont expliqués par les variables explicatives du modèle.

2-2- Test de Student

Tableau 5: Synthèse des résultats du test de significativité des variables.

Variables	Probabilité associée à t-Statistic
IPU	0,1184
TIR	0,0623
TCP	0,9781
RFT	0,6720
RFI	0,3853
RFD	0,1566

Source : Réalisé par les auteurs.

De l'analyse du tableau, il ressort de toutes les variables du modèle que seul le taux d'intérêt réel (TIR) est significatif.

2-3- Test de Fisher

Pour notre estimation, la valeur « Prob (F-statistic) » est égale à 0.0000. Ce qui est inférieur à 0.05, on peut donc conclure que le modèle est globalement significatif.

2-4- Test de stabilité des variables

Pour notre étude, les courbes ne sont pas sorties du corridor. On peut conclure que le modèle est ponctuellement et structurellement stable. (Voir annexe)

2-5- Description des tests sur la nature des résidus

Tableau 6: Récapitulatif des résultats des tests sur la nature des résidus du modèle.

Les tests	Probabilité associée à F-Statistic
Test de normalité des erreurs	0.831765
Test d'hétéroscédasticité des erreurs	0.6281
Test d'auto-corrélation des erreurs	0.4309

Source : Réalisé par les auteurs.

De l'analyse de cet tableau, les erreurs du Modèle suivent une loi normale car la valeur de la probabilité (Prob=0.831765) attachée à la statistique de Fisher de cette étude est supérieure à 0.05. Il ressort du même tableau que le modèle est homoscédastique car la probabilité de statistique de Fisher (0.732934) associée est supérieure à 0.05 et les erreurs ne sont pas corrélées par le fait que la probabilité de statistique de Fisher (0.876427) associée est supérieure à 0,05.

A- Interprétation, validation des hypothèses et suggestions

1- Interprétation économique des résultats.

Il ressort des résultats de l'estimation que seul le taux d'intérêt réel explique une grande partie des investissements privé.

Le taux d'intérêt réel (TIR) a eu un effet positif et significatif au seuil de 10% sur l'investissement privé (IP). Ainsi une augmentation d'un pourcentage de 10% du taux d'intérêt réel entraîne une augmentation d'un pourcentage de 425.3528% de l'investissement privé.

2- Validation des hypothèses

Validation de l'hypothèse N° 1

L'hypothèse N°1 selon laquelle les dépenses publiques d'investissement évincent l'investissement privé se trouve validée car l'investissement public a un effet négatif et non significatif sur l'investissement privé.

Validation de l'hypothèse N°2

L'hypothèse N°2 selon laquelle le taux d'intérêt réel a un effet positif sur l'investissement privé est validée car le taux d'intérêt réel a eu un effet positif et significatif au seuil de 10% sur l'investissement privé.

3- Suggestions

Au terme de cette étude, nous formulons à l'endroit des gouvernants les recommandations ci-après :

- La nécessité d'orienter autrement la politique budgétaire en matière de dépense publique d'investissement dans le sens d'impulser l'investissement privé. Ainsi la politique d'investissement public deviendrait un instrument efficace pour soutenir l'activité économique. L'investissement public ne doit pas porter sur la production de

biens qui concurrencent la production du secteur privé, mais plutôt sur la production de biens complémentaires à l'accumulation du capital privé. Il s'agit d'investir davantage dans la construction d'infrastructures pérennes et de favoriser davantage la formation des ressources humaines adéquates et qualifiées afin de renforcer la productivité du travail à long terme dans le cadre d'une croissance économique soutenue. Il est vrai que l'investissement public évince l'investissement privé, mais en période de grande crise où l'économie se retrouve en récession, l'intervention de l'Etat devient nécessaire et incontournable pour redonner vie aux entreprises du secteur privé.

- La responsabilité de l'Etat dans sa politique de mobilisation de capitaux sur le marché financier ou auprès des ménages en grandissant les conditions d'accès faciles des entreprises privées au financement de leurs activités.
- L'état doit poursuivre la mise à jour des textes juridiques existant et procéder à l'adoption de nouveaux textes juridiques dans le but de sécuriser et procéder les investisseurs privé. Il doit aussi instaurer un dialogue avec le secteur privé notamment par le biais de la CCIB et du conseil national du Benin. Tout ceci pour faire du secteur privé son rôle moteur de la croissance économique.
- Mettre en place les politiques de maîtrise de l'inflation.

CONCLUSION

La présente étude a permis d'analyser l'effet de la politique budgétaire sur l'investissement privé. Elle s'est fixé comme objectifs spécifiques, celui de déterminer l'effet des dépenses publiques d'investissement sur l'investissement privé d'une part et d'autre part de mesurer l'effet du taux d'intérêt réel sur l'investissement privé. Pour cela, nous nous sommes basée sur des hypothèses suivantes :

H₁ : Les dépenses publiques d'investissement évincent l'investissement privé ;

H₂ : Le taux d'intérêt réel à un impact positif sur l'investissement privé.

A la recherche de la validation de ces deux hypothèses, nous nous sommes amené à régresser sur l'investissement privé, l'investissement public, taux d'intérêt réel, taux de croissance de la population et sur les recettes fiscales.

Suite aux tests de diagnostic et de validation, les deux hypothèses sont vérifiées. L'investissement public à un effet négatif et non significatif sur l'investissement privé tandis que le taux d'intérêt réel à un effet positif et significatif sur l'investissement privé. Il explique une grande partie des investissements privés.

Au total, les recommandations ont été formulées pour une amélioration des politiques de promotion des investissements privés. Pour l'essentiel, ces recommandations se résument en quelques points : le gouvernement doit améliorer la politique des grands travaux entamés et perfectionner la qualité des infrastructures existantes, mettre en place les politiques de maîtrise de l'inflation, créer un environnement et les conditions favorables à l'investissement privé et enfin de maintenir la stabilité politique par l'entremise d'une bonne gouvernance et d'un renforcement du libéralisme économique.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AFIA MALIK, « Private investment and Fiscal Policy in Pakistan » ;Journal of economic development, volume 38,number1,March 2013.

Afonso A. et R.M.sousa,2009 ,“the macroeconomic affects of fiscal policy”;European central Bank Working papers series,991,Janvier.

Alberro-semerena, José Alberto, 1991; “the macroeconomics of the public sector Deficit in Mexico during the 1980 s”, worldBank, policy Research Department, Washington, D.C.

Asante A. (2000), “Determinants of private investment behaviour”, AERC Research papers 100, Nairobi, Kenya.

Aschauer D.A. (1989a), “is public Expenditure productive?” Journal of Monetary Economics, vol. 23, pp. 177-200.

Aschauer D. A. (1989b), “Does public capital crowd out private capital?”Journal of Monetary Economics, vol. 24, n°2, PP.171-188.

Aschauer D. et Lachler U. 1998. “Public investment and economic growth in Mexico”, policy Research working paper N°1964, the world Bank,Aôut.

Ashipala J. et Haimbodi N. (2003), “the impact of public investment on economic growth in Namibia”,The Namibian Economic policy Research Unit (NEPRU) working paper,N°88,octobre.

Badinger H., 2006, “fiscal shocks, output dynamics and macroeconomic stability: an empirical assessment for Austria” JEL, C22, C32, E60, Novembre.

Barro R. (1990), “Government spending in a simple model of Endogenous Growth”, Journal of political Economy, vol, 98.

Barro R. J. et X. sala-i-Martin, 1995, Economic growth, New-york, McGraw Hill.

Berthelemy J. C. et Bourguignon F. (1996), “Growth and Crisis in Côte d’Ivoire”, world Bank,Comparative Macroeconomic studies n°15651, May 1996.

Biau o. et E. Gerard, (2004), politique budgétaire et dynamique économique en France : l’approche VAR structurel, Afse, septembre.

BiPEN, « Le climat des affaires : contraintes, stratégies d'amélioration et impact sur la pauvreté », DGAE, MEF, édition 2008.

Blanchard O. J., 1990, « Can severe fiscal contraction be expansionary ? Tales of two small European countries », in O. J. Blanchard et S. Fischer, (Eds), *Macroeconomics annual*, NBER, Cambridge, Mass. et London, MIT press:111-116.

Corsetti et al., 2012 what determines government spending multipliers?, international monetary fund (IMF) WP, 12/150, Juin.

Easterly et S. H. Khan, 1995, (the macroeconomics of public sector deficits: A synthesis), document de travail PRE, 775, banque mondiale. Département de la recherche, politiques de développement. Washington D.C.

Haque N.U. et Peter J.M. 1991. The macroeconomics of public sector deficits: the case of Pakistan, World Bank policy research working paper N°673.

Haque N.U. et Peter J.M. 1994. Pakistan: fiscal sustainability and macroeconomic policy, in Easterly, William, Carlos Alfredo Rodriguez and Klaus Schmid-Hebel (eds), *Public Sector Deficits and macroeconomic Performance*, Oxford University Press.

Horton M. et EL-Ganainy A. (2009), « Qu'est-ce que la politique budgétaire ? », Revue "Finance et développement" du FMI.

Keho Y., "Relation entre investissement public et investissement privé en Côte d'Ivoire : contribution à l'analyse empirique d'un lien ambigu" Bulletin de Politique Economique et Développement (BUPED N° 62, Mars 2005).

Mamadou Diop ; Adama Daw : politique budgétaire et stabilité macroéconomique en union économique et monétaire (le cas de l'UEMOA).

Mankiw N. G. et al., 1992, « A contribution for the empirics of economic growth », *Quarterly Journal of Economics*, 107: 407-437.

Mihov I. et A. Fatas, 2001, «The effects of fiscal policy on consumption and employment: theory and evidence», CEPR, Discussion paper series, 2760, Avril.

Moutford A. et H. Uhlig, 2002, what are the Effects of Fiscal policies shocks? mimeo, février.

Mansouri B., «Déséquilibres financiers publics, investissement privé et croissance économique au Maroc » ; « communication à la journée scientifique du réseau thématique » analyse économique et développement (Marrakech, Maroc, Mars 2003).

Martin K. M. et Wasow B. (1992) « ajustement and private investissement in Kenya, working papers: the world bank.

Mills ph. et Quinet A. (1992), ‘‘Dépenses publiques et croissances ‘‘Revue française d’économie, vol VII, n°3, pp.29-60

Morandé F. et Klaus Schmidt-Hebbel 1991 et Pr 1994. « Macroeconomics of public sector deficits : The case of Zimbabwe »,World Bank policy research working paper N°688, World Bank, Washington , D.C. and low growth », In Easterly, William, Carlos Alfredo Rodriguez and Klaus Schmidt-Hubbell (eds), Public Sector Deficits and macroeconomic performance, Oxford University press.

Moshi H. P. B. et Killindo A.A.L. (1999),”The impact of government policy on macroeconomic variables: A case study of private investment in Tanzania”, AERC Research paper 89, Nairobi, March 1999.

Ouattara B. (2005) ”Modeling the long run determinant of private investment in Senegal “, CREDIT Research paper 04/05.

Pereira, A. M. (2001), “On the effects of public investment on private investment: what crowds in what?”, public finance review, Vol.29, n°1, 3-25.

ANNEXES

Année	TIR	IP	IPU	TCP	RFI	RFD	RFT
1985	20,37	41,45	22	2,918006819	21,1	26,5	88,4
1986	17,74	43,1	26,6	2,923471699	28,4	25,4	53,9
1987	10,16	39,8	26,7	2,939439041	22,5	27,7	50,2
1988	14,28	46,4	13,5	3,016831378	22	25,6	47,6
1989	12,58	37,5	25,9	3,169160414	16,9	17,5	34,4
1990	13,53	44,4	26,9	3,355452082	18,8	20,8	39,6
1991	15,13	49,2	28,2	3,560030911	21,7	25,5	47,2
1992	13,22	59,3	24,1	3,706619078	28,9	28,2	57,1
1993	14,6	57	28,5	3,72637941	32,8	32,7	65,5
1994	14,98	100,7	53,4	3,59560508	48,7	42,1	90,8
1995	15,36	132,8	78,2	3,378784956	62,7	60,3	123
1996	15,75	128,1	71,8	3,135602655	72,3	70,3	142,6
1997	16,13	159,9	43,7	2,951061515	76,1	82,7	158,8
1998	11,8	182	77,4	2,869657023	91,3	91,4	182,6
1999	18	200	88,4	2,920328432	94	106,8	200,8
2000	26	197,1	106,5	3,051766146	107,4	126,7	234,1
2001	17,9	260,6	89,8	3,193992499	113,9	133,4	247,3
2002	12,8	265,2	95,8	3,28009299	136,6	145,9	282,5
2003	7,6	284	115,8	3,32829034	148	159,2	307,2
2004	0,6	311,4	31	3,299082005	155,5	155,9	311,4
2005	1,5	273,2	14,2	3,223668816	159,2	174,8	334
2006	3,5	385,1	120,6	3,143630466	171,5	207,4	378,9
2007	3,5	346,6	128,4	3,076640812	196,6	250,1	446,7
2008	3,7	440,9	174,7	3,006914648	233,3	278,9	512,2
2009	9,6	357,4	102,3	2,937390102	241,2	259,2	500,4
2010	7	505,9	117,1	2,869601321	247,5	278,4	525,9
2011	5,8	515,8	126,6	2,799588715	273,5	261,2	534,7
2012	9,1	582,2	100,3	2,732396013	280,1	318,1	598,1
2013	16	831	188,1	2,67778485	296,5	371,6	668,1
2014	7,8	875,1	94,8	2,705090432	339,2	392,8	732

Source de données: INSAE

STATIONNARITE A NIVEAU

Null Hypothesis: IP has a unit root
 Exogenous: Constant
 Lag Length: 1 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	4.202147	1.0000
Test critical values: 1% level	-3.689194	
5% level	-2.971853	
10% level	-2.625121	

*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

Null Hypothesis: IPU has a unit root
 Exogenous: Constant
 Lag Length: 1 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	1.021453	0.9956
Test critical values: 1% level	-3.689194	
5% level	-2.971853	
10% level	-2.625121	

*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

Null Hypothesis: RFD has a unit root
 Exogenous: Constant
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	2.359217	0.9999
Test critical values: 1% level	-3.679322	
5% level	-2.967767	
10% level	-2.622989	

*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

Null Hypothesis: RFI has a unit root
 Exogenous: Constant
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	3.641791	1.0000
Test critical values: 1% level	-3.679322	
5% level	-2.967767	
10% level	-2.622989	

*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

Null Hypothesis: RFT has a unit root
 Exogenous: Constant
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	3.932008	1.0000
Test critical values: 1% level	-3.679322	
5% level	-2.967767	
10% level	-2.622989	

*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

Null Hypothesis: TCP has a unit root
 Exogenous: Constant
 Lag Length: 1 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-5.976411	0.0000
Test critical values: 1% level	-3.689194	
5% level	-2.971853	
10% level	-2.625121	

*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

Null Hypothesis: TIR has a unit root
 Exogenous: Constant
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.310971	0.1754
Test critical values: 1% level	-3.679322	
5% level	-2.967767	
10% level	-2.622989	

*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

STATIONNARITE EN DIFFERENCE PREMIERE

Null Hypothesis: D(IP) has a unit root
 Exogenous: Constant, Linear Trend
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=0)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-8.332210	0.0000
Test critical values: 1% level	-4.323979	
5% level	-3.580623	
10% level	-3.225334	

*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

Null Hypothesis: D(IPU) has a unit root
 Exogenous: Constant, Linear Trend
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=0)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-11.85328	0.0000
Test critical values: 1% level	-4.323979	
5% level	-3.580623	
10% level	-3.225334	

*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

Null Hypothesis: D(RFD) has a unit root
 Exogenous: Constant, Linear Trend
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=0)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-5.013744	0.0020
Test critical values: 1% level	-4.323979	
5% level	-3.580623	
10% level	-3.225334	

*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

Null Hypothesis: D(RFI) has a unit root
 Exogenous: Constant, Linear Trend
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=0)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.810687	0.0032
Test critical values: 1% level	-4.323979	
5% level	-3.580623	
10% level	-3.225334	

*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

Null Hypothesis: D(RFT) has a unit root
 Exogenous: Constant, Linear Trend
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=0)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.355279	0.0093
Test critical values: 1% level	-4.323979	
5% level	-3.580623	
10% level	-3.225334	

*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

Null Hypothesis: D(TCP) has a unit root
 Exogenous: Constant, Linear Trend
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=0)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-1.450018	0.8226
Test critical values: 1% level	-4.323979	
5% level	-3.580623	
10% level	-3.225334	

*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

Null Hypothesis: D(TIR) has a unit root
 Exogenous: Constant, Linear Trend
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=0)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.856211	0.0029
Test critical values: 1% level	-4.323979	
5% level	-3.580623	
10% level	-3.225334	

*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

ESTIMATION A LONG TERME

Dependent Variable: IP
 Method: Least Squares
 Date: 12/14/16 Time: 17:26
 Sample: 1985 2014
 Included observations: 30

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
IPU	-0.705531	0.434906	-1.622262	0.1184
TIR	4.253528	2.170578	1.959629	0.0623
TCP	-1.303364	47.06388	-0.027694	0.9781
RFT	-0.632733	1.475331	-0.428875	0.6720
RFI	1.513005	1.710427	0.884577	0.3855
RFD	2.418448	1.651270	1.464599	0.1566
C	-67.10806	170.9392	-0.392584	0.6982
R-squared	0.955860	Mean dependent var		258.4383
Adjusted R-squared	0.944346	S.D. dependent var		227.1459
S.E. of regression	53.58641	Akaike info criterion		11.00143
Sum squared resid	66044.58	Schwarz criterion		11.32838
Log likelihood	-158.0215	Hannan-Quinn criter.		11.10602
F-statistic	83.01216	Durbin-Watson stat		0.951327
Prob(F-statistic)	0.000000			

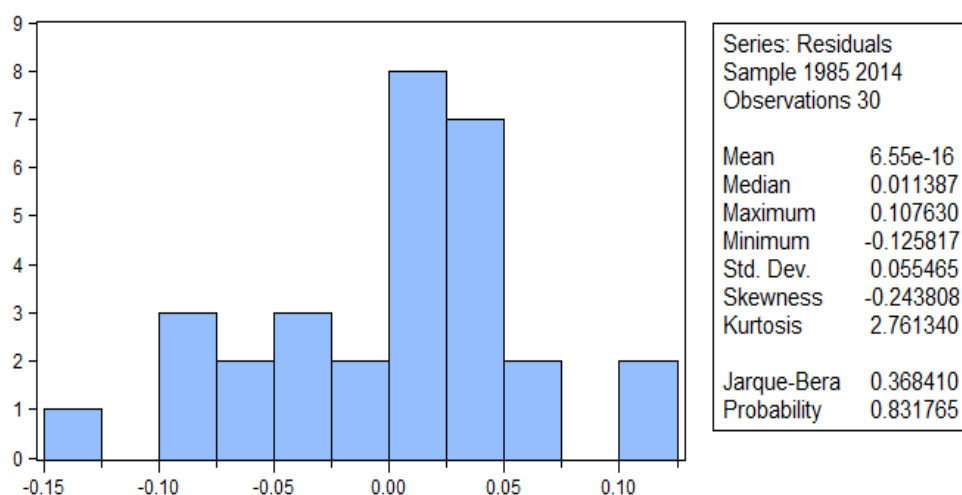
ESTIMATION A COURT TERME

Dependent Variable: D(IP)
 Method: Least Squares
 Date: 12/14/16 Time: 17:48
 Sample (adjusted): 1986 2014
 Included observations: 29 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(IPU)	-1.671141	0.846582	-1.973986	0.0671
D(TIR)	4.701104	3.443500	1.365211	0.1923
D(TCP)	-161.1096	127.1933	-1.266651	0.2246
D(RFT)	94.33289	492.1336	0.191681	0.8506
D(RFI)	-96.96454	491.1321	-0.197431	0.8461
D(RFD)	-92.62017	492.0651	-0.188227	0.8532
IP(-1)	-0.193606	0.262137	-0.738568	0.4716
IPU(-1)	-1.893075	1.260593	-1.501734	0.1539
TIR(-1)	5.755904	2.565214	2.243830	0.0404
TCP(-1)	35.56308	59.15898	0.601144	0.5567
RFT(-1)	93.61779	490.7602	0.190761	0.8513
RFI(-1)	-94.44671	489.9132	-0.192783	0.8497
RFD(-1)	-90.62823	491.7942	-0.184281	0.8563
C	-171.9249	205.3641	-0.837171	0.4156

R-squared	0.680626	Mean dependent var	28.74655
Adjusted R-squared	0.403835	S.D. dependent var	62.11595
S.E. of regression	47.96081	Akaike info criterion	10.88492
Sum squared resid	34503.59	Schwarz criterion	11.54499
Log likelihood	-143.8313	Hannan-Quinn criter.	11.09164
F-statistic	2.458987	Durbin-Watson stat	2.190477
Prob(F-statistic)	0.049190		

TEST DE NORMALITE



TEST AUTO CORRELATION

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:

F-statistic	0.876427	Prob. F(2,21)	0.4309
Obs*R-squared	2.311166	Prob. Chi-Square(2)	0.3149

TEST DE HETEROSCEDASTICITE

Heteroskedasticity Test: Breusch-Pagan-Godfrey

F-statistic	0.732934	Prob. F(6,23)	0.6281
Obs*R-squared	4.815313	Prob. Chi-Square(6)	0.5677
Scaled explained SS	2.492591	Prob. Chi-Square(6)	0.8693

TEST DE RAMSEY

Ramsey RESET Test

Equation: UNTITLED

Specification: IP IPU RFD RFI RFT TCP TIR C

Omitted Variables: Squares of fitted values

	Value	df	Probability
t-statistic	1.686718	22	0.1058
F-statistic	2.845017	(1, 22)	0.1058
Likelihood ratio	3.648442	1	0.0561

F-test summary:

	Sum of Sq.	df	Mean Squares
Test SSR	0.010216	1	0.010216
Restricted SSR	0.089216	23	0.003879
Unrestricted SSR	0.078999	22	0.003591

LR test summary:

	Value	df
Restricted LogL	44.70030	23
Unrestricted LogL	46.52452	22

TEST D'OMISSION DE VARIABLE

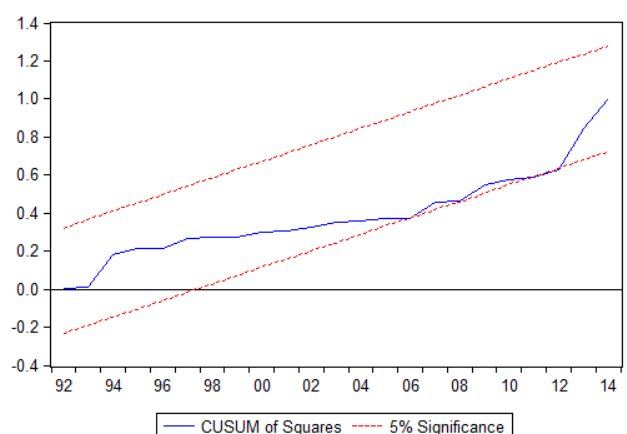
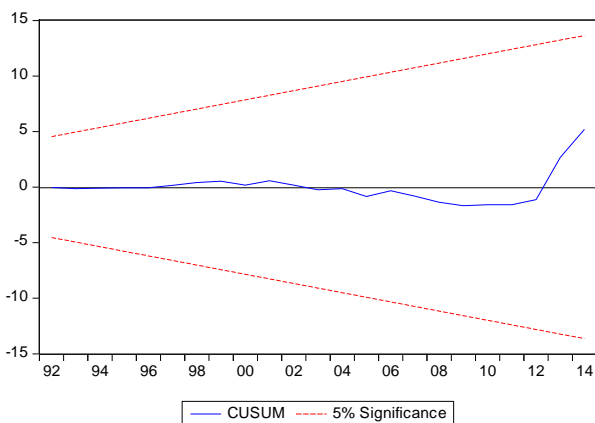


TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT	i
DEDICACE 1.....	ii
DEDICACE 2.....	iii
REMERCIEMENTS	iv
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	v
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
RESUME.....	ix
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE1 : CADRE INSTITUTIONNEL ET THEORIQUE DE L’ETUDE.....	3
Section 1 : Cadre institutionnel de l’étude	3
Paragraphe 1 : Présentation de la structure de stage.....	3
1- Historique, objectifs et structure organisationnelle.	3
2- La Direction de l’Analyse Economique et de la Prévision.....	4
3- La Direction des Assurances	5
4- La Direction de l’Intégration Régionale.....	6
5- La Direction de Suivi et de l’Assistance aux Entreprises Publiques.....	6
6- La Direction de la Promotion Economique	7
7- Le Secrétaire Particulier, le Service Administratif et Financier, le service Informatique Le Secrétariat Permanent du Comité National de Politique Economique et la Cellule de la Veille Economique et Financière.....	8
1- Activités de la Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE).....	9
2- Environnement de la Direction Générale des Affaires Economiques	9
3- Ressources de fonctionnement de la Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE).....	10
Paragraphe 2 : Déroulement du stage à la DPE.....	10
A. Les services parcourus et les travaux effectués.....	10
1- Les services parcourus.....	10
2- Les travaux effectués.	10
B- Difficultés rencontrées et suggestions	11
Section 2 : Cadre théorique de l’étude	11
Paragraphe 1 : Problématique, objectifs et hypothèses de l’étude	11
A - Problématique.....	11
B- Objectifs et hypothèses de l’étude	13
1- Objectifs.....	13
2- Hypothèses.....	13
Paragraphe 2 : Revue de littérature.....	13
A- Clarification de concepts	13
1- La politique budgétaire	13
2- L’investissement.....	14
B- Les fondements théoriques et les travaux empiriques	15
1- Les fondements théoriques	15
2- Les travaux Empiriques	17
CHAPITRE 2: CADRE METHODOLOGIQUE ET PRESENTATION DES RESULTATS 21	

Section 1 : Cadre méthodologique de l'étude	21
Paragraphe 1 : Démarche méthodologique.....	21
A- Spécification du modèle	21
1- Explication des variables.....	22
Paragraphe 2 : Méthode de l'estimation	23
A) Présentation des différents tests économétriques	23
B) Source des données.....	26
Section 2 : Présentation et analyse des résultats	27
Paragraphe 1 : Analyse de l'évolution des variables.....	27
A) Evolution de chaque variable	27
2- L'investissement public.....	28
3- Taux d'intérêt réel	29
B) Evolution comparative.....	29
1- Evolution comparative de l'investissement privé et de l'investissement public	29
2- Evolution comparative de l'investissement privé et du taux d'intérêt réel	30
Paragraphe 2 : Présentation et interprétation des résultats	30
A- Présentation des résultats de l'estimation	30
1- Les tests de diagnostics.....	30
2- Les tests de validation du modèle.....	32
A- Interprétation, validation des hypothèses et suggestions.....	34
1- Interprétation économique des résultats.....	34
2- Validation des hypothèses	34
3- Suggestions.....	34
CONCLUSION	36
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	37
ANNEXES	x
TABLE DES MATIERES	xvii